



## Agence immobilière et allocation de logement

Par **Ana**, le **01/07/2011** à **01:08**

Bonjour,

J'aurai voulu savoir si je pouvais exiger de mon agence immobilière qu'elle me rembourse par chèque ou virement une allocation de logement qu'ils ont perçu par ma CAF et qui ne m'a pas été déduite de mon loyer ?

Mon agence m'indique que cette somme me sera rendue lors de mon départ de l'appartement. Or j'en ai besoin maintenant...

En vous remerciant d'avance de votre réponse,

Ana

Par **mimi493**, le **01/07/2011** à **01:11**

Normalement, oui, LRAR de mise en demeure